



Genève, le 29 juillet 2016

Résultats du 1^{er} semestre 2016 :

- Résultat courant économique de CHF 228.3 millions contre CHF 207.2 millions au 1^{er} semestre 2015. Le résultat courant du 1^{er} semestre 2016 reflète notamment :
 - la moindre contribution de Total, conséquence des cessions effectuées fin 2015 et au 1^{er} semestre 2016 par GBL;
 - l'absence de contribution de Lafarge (déconsolidée en 2015), toutefois plus que largement compensée par l'enregistrement, pour la première fois en 2016, du dividende LafargeHolcim;
 - l'impact non monétaire de la mise à la valeur de marché des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL, pour un montant net de CHF 31.5 millions (CHF 42.5 millions au 1^{er} semestre 2015). Excluant l'impact de ces éléments, le résultat courant se serait élevé à CHF 196.8 millions, contre CHF 164.7 millions au 1^{er} semestre 2015.
- Résultat non courant : CHF -589.5 millions, contre CHF 191.4 millions au 1^{er} semestre 2015. En 2016, le résultat non courant de Pargesa inclut principalement l'impact des dépréciations enregistrées par GBL, en application des normes IFRS, sur sa participation dans LafargeHolcim (à hauteur de CHF -959.5 millions), ainsi que sur sa participation dans ENGIE (CHF -24.7 millions). Ces dépréciations sont partiellement compensées par la plus-value de CHF 401.0 millions au niveau de Pargesa, résultant de la cession par GBL de 1.1% du capital de Total au 1^{er} semestre 2016. Au 1^{er} semestre 2015, le résultat non courant incluait notamment, à hauteur de CHF 221.1 millions en quote-part de Pargesa, la reprise partielle de la réduction de valeur précédemment comptabilisée par GBL sur sa participation dans Lafarge, ainsi qu'une plus-value de CHF 34.3 millions au niveau de Pargesa résultant de la cession par GBL de 0.1% du capital de Total.
- Compte tenu de ces éléments, le résultat net du 1^{er} semestre 2016 s'établit à CHF -361.2 millions contre CHF 398.6 millions au 1^{er} semestre 2015.

1. Faits marquants du 1^{er} semestre 2016 et subséquents

- Au cours du 1^{er} trimestre 2016, GBL a cédé dans le marché et dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels, 27.5 millions de titres Total supplémentaires, soit 1.1% du capital de la société. Ces transactions, qui ont porté sur un montant global d'environ EUR 1.1 milliard, ont généré chez GBL une plus-value de EUR 428 millions. A l'issue de ces transactions, la participation de GBL dans le capital Total s'élevait à 1.3% au 30 juin 2016, contre 2.4% au 31 décembre 2015. Par ailleurs, durant le deuxième trimestre, GBL a vendu à terme (échéance décembre 2016) 11.1 millions d'actions supplémentaires de Total, représentant environ 0.4% du capital de la société. Le produit de cette vente s'élève à EUR 460 millions, et générera chez GBL un

gain de EUR 209 millions¹, qui sera comptabilisé au quatrième trimestre. Il est rappelé que, compte tenu du rendement dividendaire élevé de cette participation, les cessions intervenues récemment ou en cours de réalisation auront un impact sensible sur la contribution de cette participation au résultat courant économique de Pargesa. Toutefois, le produit de ces cessions a vocation à être réemployé dans des investissements qui contribueront progressivement au résultat, en fonction du rythme des réinvestissements et de leur rendement.

- Au cours du 1^{er} semestre 2016, GBL a procédé à des rachats dans le marché d'obligations échangeables en actions ENGIE pour un montant nominal de EUR 210.0 millions. De plus, durant la même période, GBL a lancé une procédure d'offre de rachat d'obligations échangeables ENGIE au moyen d'une offre concurrentielle, à l'issue de laquelle des obligations pour un montant nominal de EUR 458.3 millions ont été rachetées. Les obligations rachetées par GBL ont été annulées. Compte tenu par ailleurs de demandes de remboursement anticipé portant sur un montant nominal de EUR 2.8 millions, les obligations échangeables encore en circulation représentent environ 33% du montant initial de EUR 1 milliard.
- Au cours du 2^e trimestre 2016, GBL a procédé à la vente à terme (échéance octobre 2016) de 32.1 millions d'actions ENGIE², représentant environ 1.3% du capital de la société, pour un montant de EUR 437 millions. Ces ventes à terme généreront chez GBL une perte comptable de EUR 1 million, qui sera comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice.
- GBL a continué à se renforcer dans le capital d'adidas et détenait au 30 juin 2016 7.2% du capital de la société (4.7% au 31 décembre 2015), représentant une valeur boursière de EUR 1.9 milliard. GBL dispose désormais d'un représentant au Conseil de surveillance d'adidas. Comme précédemment annoncé, cette participation, qui était jusqu'à présent comprise dans le portefeuille «Pépinière» de GBL, est désormais classée en participation stratégique.
- Dans le cadre du développement des investissements de type «Pépinière», GBL a poursuivi son renforcement dans Umicore et Ontex :
 - Umicore : GBL détenait au 30 juin 2016 une participation de 17.0% dans le capital de la société (16.6% au 31 décembre 2015), représentant une valeur boursière de EUR 881 millions. Le 26 avril 2016, l'Assemblée générale d'Umicore a approuvé la nomination d'un deuxième administrateur représentant GBL;
 - Ontex : au 30 juin 2016, GBL détenait 15.0% de la société (7.6% au 31 décembre 2015), représentant une valeur de marché de EUR 318 millions.
- Au niveau de Sienna Capital («Pilier financier» de GBL) :
 - Ergon Capital Partners III (ECP III) a acquis au 1^{er} trimestre 2016 une participation indirecte majoritaire dans Financière Looping S.A.S., un exploitant de parcs de loisirs en Europe. Au deuxième trimestre 2016, ECP III a conclu des accords relatifs à la vente de ses participations dans De Boeck Education SA, De Boeck Digital SA et Larcier Holding SA. La plus-value s'est élevée à CHF 29.2 millions en quote-part Pargesa. Par ailleurs, Ergon Capital Partners a finalisé le 19 juillet 2016 une levée de fonds additionnelle de EUR 150 millions pour ECP III, portant la taille du fonds à EUR 500 millions. Les engagements ont été souscrits par Sienna Capital, ainsi que par des investisseurs institutionnels européens actifs dans le private equity. L'objectif de cette levée de fonds additionnelle est de permettre à ECP III de continuer à investir dans des sociétés «mid-cap» de premier plan basées dans ses principales géographies en Europe occidentale;
 - le 25 mars 2016, un groupe d'investisseurs mené par Sagard a annoncé avoir signé un accord avec le fondateur et actionnaire majoritaire de Prosol pour acquérir une participation minoritaire dans cette société, maison-mère de Grand Frais, chaîne de supermarchés français spécialisée dans la vente de produits frais;

¹ Au niveau de Pargesa, la quote-part dans ce résultat sera ajustée de la reprise d'un écart de change historique.

² ENGIE est également une participation à haut rendement.

- au 30 juin 2016, Kartesia avait investi EUR 427 millions (représentant environ 84% des engagements totaux depuis sa création) dans des opérations primaires et secondaires;
- en mars 2016, un groupe d'investisseurs, incluant BDT Capital Partners, fonds de private equity dans lequel Sienna Capital a pris en 2015 un engagement de EUR 113 millions, a finalisé l'acquisition de Keurig Green Mountain, Inc., groupe spécialisé dans les systèmes personnalisés de boissons;
- Sagard II et Equistone ont annoncé le 16 juin 2016 avoir signé un accord pour la vente de leur participation dans le groupe Fläkt Woods, acteur leader des solutions intégrées pour les systèmes de ventilation et climatisation hautes performances, sujet à l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

Au 30 juin 2016, les engagements de GBL dans le cadre du pilier financier s'élevaient à EUR 301 millions (EUR 413 millions au 31 décembre 2015).

2. Résultats consolidés du 1^{er} semestre 2016 (non audités)

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni ce jour, a pris connaissance des résultats consolidés non audités du 1^{er} semestre 2016.

2.1. Présentation des résultats selon les normes IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat en normes IFRS est la suivante :

CHF millions	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
Produits d'exploitation	2'530.8	2'362.8
Charges d'exploitation	(2'273.5)	(2'153.3)
Autres produits et charges	(1'076.9)	545.4
Résultat opérationnel	(819.6)	754.9
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	276.1	202.4
Autres résultats financiers	12.3	49.3
Impôts	(80.0)	(66.2)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	12.7	(86.3)
Résultat net consolidé (tiers inclus)	(598.5)	854.1
Revenant aux intérêts minoritaires	(237.3)	455.5
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(361.2)	398.6
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'659</i>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>(4.27)</i>	<i>4.71</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.096</i>	<i>1.056</i>

Les *produits et charges d'exploitation* comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100% dans ceux de Pargesa.

Les *autres produits et charges* comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes ou reprises réalisées sur les participations et activités du Groupe. Au 1^{er} semestre 2016, ce chiffre inclut principalement le montant des dépréciations enregistrées par GBL sur ses participations dans LafargeHolcim et ENGIE, pour un montant net total de CHF -1'896 millions (dont CHF -1'848 millions relatifs à LafargeHolcim) ainsi que le montant de la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession de 1.1% du capital de Total réalisée au 1^{er} trimestre 2016 (CHF 775 millions, incluant une reprise d'écart de change historique de CHF 306 millions). Au 1^{er} semestre 2015, ce poste incluait à hauteur de CHF +426 millions la reprise partielle au 30 juin 2015 de la réduction de valeur précédemment reconnue par GBL sur sa participation dans Lafarge. Il comprenait également le montant de la plus-value enregistrée sur la cession par GBL de 0.1% du capital de Total ainsi que la plus-value

de cession enregistrée comptablement par GBL au cours du premier semestre lors de la remise d'actions Suez à l'occasion de nouvelles demandes d'exercice anticipé de leur droit d'échange par des détenteurs d'obligations échangeables Suez.

Le poste *dividendes et intérêts sur investissements à long terme* comprend les dividendes nets comptabilisés par le Groupe de ses participations non consolidées, notamment ceux de LafargeHolcim, SGS, Pernod Ricard, Total, adidas, ENGIE, Umicore et Ontex.

Les postes *autres résultats financiers* et *impôts* regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste *autres résultats financiers* inclut l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste *résultat dans les entreprises associées et coentreprises* représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. Il comprenait notamment, en 2015, la contribution de Lafarge (participation mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2015).

Les *intérêts minoritaires* représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100% dans les comptes du Groupe Pargesa.

2.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa poursuit la publication d'une présentation économique de ses résultats, afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune de ses grandes participations à ses résultats. Les IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe dans chacune de ses participations (intégration globale d'Imerys, mise en équivalence de Lafarge jusqu'au 30 juin 2015, et classification en actifs financiers des autres principales participations du Groupe), cette vision continue serait interrompue en l'absence de cette information complémentaire.

La présentation économique montre, en part du Groupe, la contribution courante des principales participations au résultat consolidé de Pargesa ainsi que les résultats provenant des activités courantes déployées par les sociétés holding (Pargesa et GBL) qui font notamment apparaître de façon distincte le résultat relatif aux activités de private equity et autres fonds d'investissement (regroupées, chez GBL, au sein de Sienna Capital) ainsi que l'impact des produits financiers nets. Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat, le résultat non courant étant composé des résultats nets liés aux cessions et aux éventuelles charges de restructuration et pertes et reprises de valeur.

Selon cette approche, le résultat économique du 1^{er} semestre 2016 s'analyse comme suit :

CHF millions	1 ^{er} sem. 2016	1 ^{er} sem. 2015	
Contribution courante des principales participations			
- Consolidée (Imerys) ou mise en équivalence (Lafarge) :			
Imerys	quote-part du résultat courant	57.1	51.2
Lafarge	quote-part du résultat courant	-	12.5
- Non consolidées :			
LafargeHolcim	dividende net	44.3	-
SGS	dividende net	41.5	37.3
ENGIE	dividende net	13.2	12.7
Total	dividende net	12.9	40.4
adidas ¹	dividende net	10.7	1.4
Pernod Ricard	dividende net	10.2	8.9
Suez	dividende net	-	0.3
Contribution courante des principales participations	189.9	164.7	
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>2.24</i>	<i>1.95</i>	
Contribution de l'activité private equity et autres fonds	25.0	0.7	
Produits financiers nets	16.4	51.9	
Autres résultats courants des activités holding ¹	10.5	4.6	
Frais généraux et impôts	(13.5)	(14.7)	
Résultat courant économique	228.3	207.2	
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>2.70</i>	<i>2.45</i>	
Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence	(8.0)	(76.2)	
Résultat non courant des activités holding	(581.5)	267.6	
Résultat net	(361.2)	398.6	
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>(4.27)</i>	<i>4.71</i>	
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'659</i>	
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.096</i>	<i>1.056</i>	

¹ Ce poste représente la quote-part de Pargesa dans les dividendes du portefeuille «Pépinière» de GBL. L'investissement dans adidas, précédemment inclus dans le portefeuille «Pépinière» de GBL, est désormais classé en participation stratégique. Le poste «Autres résultats courants des activités holding» du 1^{er} semestre 2015 a donc été retraité en conséquence.

La source des résultats est pour l'essentiel constituée par la contribution de GBL, qui est dénommée en euros. Le taux moyen EUR/CHF du 1^{er} semestre 2016 est de 1.096 contre 1.056 au 1^{er} semestre 2015, soit une variation de +3.8%.

Participations consolidées ou mises en équivalence :

Le résultat courant net d'**Imerys** progresse de 5.2% à EUR 183.9 millions au 1^{er} semestre 2016 (EUR 174.7 millions au 1^{er} semestre 2015). Le résultat net ressort à EUR 158.1 millions contre EUR 145.2 millions au 1^{er} semestre 2015 (après prise en compte d'autres éléments pour un montant de EUR -25.8 millions net d'impôts contre EUR -29.5 millions au 1^{er} semestre 2015). En quote-part de Pargesa, la contribution courante d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève à CHF 57.1 millions contre CHF 51.2 millions en 2015.

La participation dans **Lafarge** a été déconsolidée en 2015 et ne contribue plus au résultat, remplacée à partir de 2016 par la contribution de LafargeHolcim (voir ci-dessous). Au 1^{er} semestre 2015, la contribution courante de Lafarge, alors mise en équivalence, s'était établie à CHF 12.5 millions.

Participations non consolidées :

Les contributions de LafargeHolcim, Total, SGS, ENGIE, Pernod Ricard et adidas (désormais classé en participation stratégique) représentent les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets comptabilisés par GBL.

La contribution de **LafargeHolcim**, correspondant à la quote-part de Pargesa du dividende reçu par GBL pour la première fois durant le 2^e trimestre 2016, s'élève à CHF 44.3 millions.

La contribution de **Total** au 1^{er} semestre 2016 s'établit à CHF 12.9 millions, contre CHF 40.4 millions au 1^{er} semestre 2015. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2015 et le premier acompte au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à EUR 0.61 par action, montants identiques à ceux versés en 2015. La baisse de la contribution de cette participation est la conséquence des ventes d'actions Total réalisées par GBL en 2015 et depuis le début de l'année 2016.

Au 1^{er} semestre 2016, la contribution de **SGS** s'est élevée à CHF 41.5 millions en quote-part Pargesa, contre CHF 37.3 millions au 1^{er} semestre 2015.

ENGIE a annoncé au 2^e trimestre 2016 le versement du solde de son dividende au titre de 2015 de EUR 0.50 par action, identique à celui de l'exercice précédent. La contribution de cette participation sur les six premiers mois de l'exercice s'élève à CHF 13.2 millions, contre CHF 12.7 millions en 2015.

Pernod Ricard a déclaré au 1^{er} semestre 2016 un acompte sur dividende de EUR 0.90 par action, contre EUR 0.82 au 1^{er} semestre 2015. La contribution de cette participation sur les six premiers mois de l'exercice s'élève à CHF 10.2 millions, contre CHF 8.9 millions en 2015.

La contribution d'**adidas**, désormais classée en participation stratégique comme mentionné plus haut, s'élève à CHF 10.7 millions en quote-part Pargesa, contre CHF 1.4 million en 2015. Cette augmentation reflète principalement l'évolution du taux de détention dans le capital de la société, ainsi que la hausse du dividende unitaire versé par celle-ci (EUR 1.60 contre EUR 1.50 en 2015).

Contribution des holdings :

La contribution de l'activité **private equity et autres fonds**, regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL au sein de Sienna Capital, ainsi que les frais généraux afférents à ces fonds (commissions de gestion notamment). Au 1^{er} semestre 2016, la contribution nette de CHF 25.0 millions comprend notamment la quote-part de Pargesa, soit CHF 29.2 millions, dans le résultat réalisé par ECP III à l'occasion de la vente de sa participation dans les activités du groupe De Boeck. Au 1^{er} semestre 2015, la contribution nette de CHF 0.7 million incluait notamment, à hauteur de CHF 7.8 millions en quote-part de Pargesa, le gain réalisé par ECP II sur la cession de sa participation majoritaire dans Joris Ide.

Le poste **produits financiers nets**, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'élève à CHF 16.4 millions au 1^{er} semestre 2016 contre CHF 51.9 millions au 1^{er} semestre 2015.

Ce poste inclut en particulier l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL. Au 1^{er} semestre 2016, cet impact s'élève à CHF +41.1 millions, reflétant principalement la baisse du cours des actions sous-jacentes depuis le début de l'année. Le poste produits financiers nets inclut également un montant de CHF -9.6 millions, correspondant à l'extourne des dérivés contenus dans les obligations échangeables ENGIE rachetées par GBL au cours du semestre, puis annulées. Au 1^{er} semestre 2015, l'impact de la mise à la valeur de marché des dérivés implicites s'était élevé à CHF +42.5 millions, incluant CHF 6.4 millions de reprise du montant cumulé des variations de valeur précédemment enregistrées sur les dérivés contenus dans les obligations échangeables Suez ayant fait l'objet de demandes de conversion anticipée durant la période.

Figure également dans les autres produits financiers nets, la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) sur activités de trading et sur produits dérivés utilisés dans le cadre de la gestion de son portefeuille par GBL. Le résultat de ces activités s'est élevé à CHF 1.3 million au 1^{er} semestre 2016 en quote-part Pargesa, contre CHF 26.3 millions au 1^{er} semestre 2015.

Le poste **autres résultats courants des activités holding** représente la quote-part de Pargesa des dividendes comptabilisés par GBL sur ses investissements de type «Pépinère». Comme mentionné plus haut, le montant correspondant en 2015 a été retraité (à hauteur de CHF 1.4 million), la participation dans adidas étant désormais classée en participation stratégique. L'augmentation de ce poste en 2016 résulte principalement des investissements complémentaires effectués par GBL dans Umicore et Ontex.

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

Résultat non courant :

Le *résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence* comprend la quote-part de Pargesa dans les résultats non courants d'Imerys. Au 1^{er} semestre 2015, ce résultat incluait également la quote-part de Pargesa dans les réductions de valeur et les coûts de restructuration ou liés à la fusion avec Holcim enregistrés par Lafarge, déconsolidée depuis.

Le montant net du *résultat non courant des activités holding* s'élève à CHF –581.5 millions, contre CHF 267.6 millions au 1^{er} semestre 2015.

- Au 1^{er} semestre 2016, le résultat non courant des holdings inclut principalement :
 - à hauteur de CHF –959.5 millions, l'impact au niveau de Pargesa de la réduction de valeur de EUR 1'443 millions comptabilisée par GBL sur sa participation dans LafargeHolcim au 31 mars 2016, ainsi que dans la réduction de valeur complémentaire de EUR 239 millions enregistrée au 30 juin 2016, le cours de l'action LafargeHolcim à cette date s'établissant à EUR 37.10, niveau inférieur à celui du 31 mars 2016 (EUR 41.28). Il convient en effet de rappeler que cette participation étant classée comptablement comme «Actif financier disponible à la vente» et ayant déjà fait l'objet d'une dépréciation, toute hausse future du cours de bourse doit être directement enregistrée dans les fonds propres sans passer par le résultat (sauf en cas de vente), alors que toute baisse future entraîne l'enregistrement par résultat d'une réduction de valeur complémentaire;
 - à hauteur de CHF 401.0 millions, la quote-part de Pargesa dans la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession, durant le 1^{er} semestre 2016, de 1.1% du capital de Total¹. Ce montant inclut la reprise, au niveau de Pargesa, d'un écart de change historique de CHF 157.5 millions;
 - un complément de réduction de valeur, acté au 31 mars 2016, sur la participation détenue par GBL dans ENGIE¹, pour un montant net de CHF –24.7 millions;
 - l'impact du rachat suivi de leur annulation (extinction de la dette) d'environ 67% des obligations échangeables ENGIE, pour un montant net de CHF 2.6 millions en quote-part Pargesa.
- Le résultat non courant du 1^{er} semestre 2015 incluait principalement :
 - à hauteur de CHF 221.1 millions, en quote-part de Pargesa, la reprise partielle au 30 juin 2015 de la réduction de valeur précédemment reconnue par GBL sur sa participation dans Lafarge, conséquence de l'application de la norme IFRS 5;
 - à hauteur de CHF 34.3 millions (dont CHF 11.2 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa), la quote-part de Pargesa du résultat de la cession par GBL de 1.8 million d'actions Total;

¹ Il est rappelé que le résultat sur la cession des titres Total et ENGIE faisant l'objet des contrats de ventes à terme conclus au cours du 2^e trimestre 2016 sera comptabilisé à l'échéance de ces contrats.

- à hauteur de CHF 13.8 millions (dont CHF 8.4 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa), la quote-part de Pargesa dans la plus-value de cession nette enregistrée au cours du 1^{er} semestre 2015 lors de la remise de 4.8 millions d'actions Suez, soit 1.0% du capital de la société, à l'occasion de l'exercice anticipé de leur droit d'échange exercé par certains détenteurs d'obligations échangeables Suez.

3. Actif net ajusté

L'actif net ajusté transitif de Pargesa, qui est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et des fonds propres comptables (ou la juste valeur pour le private equity et les fonds d'investissement) et des taux de change courants pour les participations non cotées, ressort à CHF 93.0 par action au 30 juin 2016, et s'analyse comme suit :

Actif net ajusté transitif de Pargesa au 30 juin 2016						
CHF millions	% de détention	% d'intérêt économique	Cours de bourse en devises		Valeur transitive	Poids en % du total
Imerys	53.8%	26.9%	EUR	57.5	1'334	17%
SGS	15.0%	7.5%	CHF	2'226	1'308	17%
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR	37.1	1'149	15%
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR	100.1	1'077	14%
adidas	7.2%	3.6%	EUR	128.5	1'046	13%
Total ¹	1.3%	0.7%	EUR	43.4	756	10%
ENGIE ¹⁻²	2.3%	1.2%	EUR	14.5	429	5%
Pépinière						
- Umicore	17.0%	8.5%	EUR	46.3	477	6%
- Ontex	15.0%	7.5%	EUR	28.3	172	2%
- Autres					101	1%
Pilier financier					523	6%
Total du portefeuille					8'372	106%
Autocontrôle GBL					235	3%
Trésorerie (dette) nette					(736)	(9%)
Actif net ajusté					7'870	100%
soit par action Pargesa			CHF	64.2	93.0	
Cours EUR/CHF					1.082	

¹ Le pourcentage de détention ainsi que la valeur des participations dans Total et ENGIE repris dans le calcul de l'actif net ajusté ne tiennent pas compte des ventes à terme (respectivement 11.1 millions de titres, soit 0.4%, et 32.1 millions de titres, soit 1.3%) qui seront dénouées au 4^e trimestre 2016. La juste valeur de ces contrats est reprise sous le poste Trésorerie (dette) nette.

² Le pourcentage de détention dans ENGIE prend en compte pour 0.1% des titres détenus en placements de trésorerie, correspondant à des dividendes perçus sous forme d'actions au cours d'années antérieures.

La valeur d'actif net ajusté transitif de Pargesa est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa. Elle ressort à CHF 96.2 par action au 22 juillet 2016, contre CHF 94.1 au 31 décembre 2015.

4. Information concernant l'organisation de la Société

Monsieur Julius Renk, Directeur financier et Directeur général adjoint de Pargesa, a informé le Conseil d'administration de sa décision de quitter la Société pour se consacrer à d'autres projets.

Le Conseil d'administration souhaite remercier Monsieur Renk de son investissement et de son engagement envers la Société et lui souhaite plein succès dans ses futurs projets.

Le Conseil d'administration a désigné Monsieur Mark Keller, actuellement Chef des comptabilités et au service de Pargesa depuis 30 ans, pour succéder à Monsieur Renk en qualité de Directeur financier.